

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 11 - NORMA Professional

N° de l'article		Date d'émission:	02.05.18
Version	4 (02.05.18)	Page	1 / 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial série 11 - NORMA Professional
du produit Couleurs extra-fines à l'huile pour artistes

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale
Produits pour création de l'art.

Usages déconseillés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG
Otto-Hahn-Str. 2
D - 40699 Erkrath
Tel. +49 (0) 211-2509-0
Fax. +49 (0) 211-2509-497
info@schmincke.de
www.schmincke.de

Service responsable de l'information
Schmincke-laboratoire:
lun-jeu 8.00-16.30; ven. 8.00-13.30
Tel. +49 (0) 211-2509-474
labor@schmincke.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Renseignements d'urgence	Appel d'urgence Berlin (24h - counseling en allemand et en anglais)
Téléphone	+49 (0) 30-30686700

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

sans marquage distinctif

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)

Mention d'avertissement

Mentions de danger
sans marquage distinctif

Conseils de prudence

2.3 Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Spécification chimique
huile
pigment

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 11 - NORMA Professional

N° de l'article		Date d'émission:	02.05.18
Version	4 (02.05.18)	Page	2 / 9

siccatif

Numéro CAS

EINECS / ELINCS / NLP

Numéro d'identification UE

Numéro de commerce

international

Numéro d'enregistrement REACH

N° RTECS

Code DG-EA (Hazchem)

Numéro CI

3.2 Mélanges

Substance 1

zinc oxide: 0 - 70 5

CAS: 1314-13-2

REACH: 01-2119463881-32-0043

Aquatic Acute 1; H400 / Aquatic Chronic 1; H410

Substance 2

2,2,4,6,6-pentamethylheptane: 1 - 5 %

CAS: 13475-82-6

REACH: 01-2119490725-xxx

Aquatic Chronic 4; H413 / Asp. Tox. 1; H304 / Flam. Liq. 3; H226

Substance 3

hydrocarbons, C10-C12, isoalkanes, <2% aromatics: 0,5 - 1,5 %

CAS: 64741-65-7

REACH: 01-2119471991-xxxx

Aquatic Chronic 2; H411 / Asp. Tox. 1; H304 / Flam. Liq. 3; H226

Indications complémentaires

The colours 11 112, 114, 118, 220, 222, 234, 240, 302, 312, 348, 412, 422, 424 contain zinc oxide. (see section 12)

Les couleurs 11 222, 238, 240, 242, 244, 300, 310, 312, 314 contiennent pigments contenant du cadmium. L'utilisation des pigments contenant du cadmium est limitée aux couleurs pour artistes.

Informations diverses: annexe

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

En cas d'inhalation

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver les parties contaminées avec de l'eau et du savon. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaises, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 11 - NORMA Professional

N° de l'article	Version	4 (02.05.18)	Date d'émission:	02.05.18
			Page	3 / 9

Agents d'extinction appropriés

Le produit est ininflammable. Les moyens d'extinction seront donc choisis en fonction de l'environnement.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Indications complémentaires

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

6.2 précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Éliminer le résidu avec beaucoup d'eau.

Indications complémentaires

6.4 Référence à d'autres sections

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.

Protection contre l'incendie et les explosions

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage

Indications

diverses

température de stockage: 5 - 40 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

1314-13-2 zinc oxide

DEU	E-poussière	1,250	mg/m ³	4(I)
DEU		10,000	mg/m ³	2(II)

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 11 - NORMA Professional

N° de l'article		Date d'émission:	02.05.18
Version	4 (02.05.18)	Page	4 / 9

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection oculaire

Éviter le contact avec les yeux.

Protection corporelle

Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	pâteux
Couleur	pigmenté
Odeur	légèrement

min max

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Point de fusion/point de congélation

Point éclair/plage

d'inflammabilité

Inflammabilité

Température d'ignition

Température

d'auto-inflammabilité

Limites d'explosibilité

Indice de réfraction

Coefficient de partage: n-octanol/eau

Danger d'explosion

Tension de vapeur

Densité 1,2 - 2,4 g/ml 20 °C

Valeur pH

Viscosité dynamique de

Viscosité dynamique à

Viscosité cinématique de

Viscosité cinématique à

9.2 Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

10.2 Stabilité chimique

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

10.4 Conditions à éviter

gel et forte chaleur

10.5 Matières incompatibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

1314-13-2 zinc oxide

par voie orale	DL50	Rat	>	10000,000	mg/kg	-
par inhalation	LC50	Rat	>	5,700	mg/l	(4h)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 11 - NORMA Professional

N° de l'article		Date d'émission:	02.05.18
Version	4 (02.05.18)	Page	5 / 9

64741-65-7 hydrocarbons, C10-C12, isoalkanes, <2% aromatics

par voie orale	DL50	Rat	>	5000,000	mg/kg	-
dermique	DL50		>	5000,000	Rat	-

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

En cas d'inhalation

Aucune donnée disponible

Ingestion

Aucune donnée disponible

Contact avec la peau

Aucune donnée disponible

Contact avec les yeux

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Remarques générales

Tests toxicologiques

1314-13-2 zinc oxide

EC50	Algues			0,170	mg/l	(72h)
------	--------	--	--	-------	------	-------

64741-65-7 hydrocarbons, C10-C12, isoalkanes, <2% aromatics

LC50	poissons	>		100,000	mg/l	-
------	----------	---	--	---------	------	---

EC50	Daphnia magna (puce d'eau)	>		100,000	mg/l	-
------	----------------------------	---	--	---------	------	---

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

EC50 Desmodesmus subspicatus : >= 114,2 mg/l ... for all zinc oxide containing colours (Hydrotox; 05/2224)

Classe de risque pour le milieu aquatique

1

Numéro de catalogue

Remarques générales

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses

Le produit est partiellement biodégradable.

Besoins en oxygène

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)

Coefficient de partage: n-octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 11 - NORMA Professional

N° de l'article		Date d'émission:	02.05.18
Version	4 (02.05.18)	Page	6 / 9

Effets toxiques sur l'environnement

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet

080112

Déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

Recommandation

Conditionnement

Code de déchet

Recommandation

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Indications diverses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

IMDG, IATA

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN

IMDG

IATA

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDG

Marine Pollutant - ADN

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Code: ADR/RID

Classe de danger

Etiquette de danger ADR

Quantités limitées

Conditionnement: Instructions

Conditionnement: Dispositions particulières

Réglementations particulières pour le conditionnement groupé

Réservoirs mobiles: Instructions

Réservoirs mobiles: Dispositions particulières

Codification réservoirs

Restriction concernant les tunnels

Remarques

EQ

Dispositions particulières

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 11 - NORMA Professional

N° de l'article		Date d'émission:	02.05.18
Version	4 (02.05.18)	Page	7 / 9

Transport par voie fluviale

Etiquette de danger
Quantités limitées
Transport autorisé
Équipement nécessaire
Aération
Remarques
EQ
Dispositions particulières

Transport maritime

Numéro EmS
Dispositions particulières
Quantités limitées
Conditionnement: Instructions
Conditionnement: Dispositions particulières
IBC: Instructions
IBC: Réglementations
Instructions réservoirs IMO
Instructions réservoirs UN
Instructions réservoirs Dispositions particulières
Stowage and segregation
Properties and observations
Remarques
EQ

Transport aérien

Hazard
Passenger
Passenger LQ
Cargo
ERG
Remarques
EQ
Special Provisioning

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Europe

Teneur en VOC [%]
Teneur en VOC [g/L]
Autres informations, restrictions et dispositions légales

Allemagne

Classe de stockage
Classe de risque pour le milieu aquatique 1
Numéro de catalogue
Décret relatif aux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 11 - NORMA Professional

N° de l'article		Date d'émission:	02.05.18
Version	4 (02.05.18)	Page	8 / 9

défaillances
Indications relatives à une limitation de la durée de travail
Autres informations, restrictions et dispositions légales

Danemark

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Hongrie

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Grande-Bretagne

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Suisse

Teneur en VOC [%]

< 5 %

Autres informations, restrictions et dispositions légales

EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales
Federal Regulations
State Regulations

Japon

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Mentions de danger (CLP)

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirées et les vérifier expérimentaux. Pour ces raisons nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

Littérature

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Raison des dernières modifications

Indications diverses

N° de l'article		Date d'émission:	02.05.18
Version	4 (02.05.18)	Page	9 / 9

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour.
Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

Annexe de la fiche de données de sécurité No.: 11 000 000

Norma[®] Professional

art.N°	nom du produit	C.I.		Numéro CAS
11110	blanc transparent	PW6	Dioxyde de titane	13463-67-7
11112	blanc de zinc	PW4	Oxyde de zinc	1314-13-2
11114	blanc de titane	PW6; PW4	Dioxyde de titane; Oxyde de zinc	13463-67-7; 1314-13-2
11116	blanc couvrant	PW7	Sulfures de zinc	1314-98-3
11118	blanc de zinc et titane	PW6; PW4	Dioxyde de titane; Oxyde de zinc	13463-67-7; 1314-13-2
11220	teinte chair	PW6; PW4; PR101; PY42	Dioxyde de titane; Oxyde de zinc; Rouge d'oxyde de fer; Hydrate d'oxyde de fer	13463-67-7; 1314-13-2; 1309-37-1; 20344-49-4
11222	jaune de Naples rougeâtre	PW6; PW4; PO20; PY53	Dioxyde de titane; Oxyde de zinc; Sulfo-séléniure de cadmium; Rutile (Ti, Ni, Sb)	13463-67-7; 1314-13-2; 12656-57-4; 8007-18-9
11224	jaune de Naples foncé	PBr24	Rutile (Ti, Cr, Sb)	68186-90-3
11226	jaune de Naples clair	PY53; PBr24	Rutile (Ti, Ni, Sb); Rutile (Ti, Cr, Sb)	8007-18-9; 68186-90-3
11228	teinte jaune de chrome clair	PY216	Rutile (Zn, Sn)	85536-73-8
11230	teinte jaune de chrome moyen	PY216	Rutile (Zn, Sn)	85536-73-8
11232	teinte jaune de chrome foncé	PY216	Rutile (Zn, Sn)	85536-73-8
11234	jaune brillant clair	PW4; PBr24; PY53	Oxyde de zinc; Rutile (Ti, Cr, Sb); Rutile (Ti, Ni, Sb)	1314-13-2; 68186-90-3; 8007-18-9
11236	jaune citron	PY3	Monoazoïque	6486-23-3
11238	jaune de cadmium citron	PY35	Sulfure de cadmium-zinc	8048-07-5; 7727-43-7
11240	jaune de cadmium mix	PW6; PW4; PY35	Dioxyde de titane; Oxyde de zinc; Sulfure de cadmium-zinc	13463-67-7; 1314-13-2; 8048-07-5; 7727-43-7
11242	jaune de cadmium clair	PY35	Sulfure de cadmium-zinc	8048-07-5; 7727-43-7
11244	jaune de cadmium foncé	PO20	Sulfo-séléniure de cadmium	12656-57-4
11246	jaune brillant	PY155	Disazoïque	68516-73-4
11248	jaune indien	PY153	Complexe nickel	68859-51-8
11300	orange de cadmium	PO20	Sulfo-séléniure de cadmium	12656-57-4
11302	orange brillant	PW4; PY184; PO67	Oxyde de zinc; vanadate de bismuth; Pyrazoloquinazolones	1314-13-2; 14059-33-7; 74336-59-7
11304	rouge pavot	PO71	Dicéto-pyrrolo-pyrrole	71832-85-4
11306	rouge vermillon clair	PO67; PR255	Pyrazoloquinazolones; Dicéto-pyrrolo-pyrrole	74336-59-7; 120500-90-5
11308	rouge vermillon foncé	PR255; PO62	Dicéto-pyrrolo-pyrrole; Benzimidazolone	120500-90-5; 75601-68-2
11310	rouge de cadmium clair	PO20	Sulfo-séléniure de cadmium	12656-57-4
11312	rouge de cadmium mix	PO20; PW4	Sulfo-séléniure de cadmium; Oxyde de zinc	12656-57-4; 1314-13-2
11314	rouge de cadmium foncé	PR108	Sulfo-séléniure de cadmium	58339-34-7; 7727-43-7
11316	garance clair	PR207	Quinacridone	1047-16-1; 1503-48-6
11318	rouge de garance	PR207; PR264	Quinacridone; Dicéto-pyrrolo-pyrrole	1047-16-1; 1503-48-6; -
11320	rubis de garance	PR264	Dicéto-pyrrolo-pyrrole	-
11342	garance foncé	PR179	Pérylène	5521-31-3
11344	rouge carmin	PR179; PV19	Pérylène; Quinacridone	5521-31-3; 1047-16-1
11346	rouge rubis	PR122	Quinacridone	980-26-7
11348	magenta	PR122; PW4	Quinacridone; Oxyde de zinc	980-26-7; 1314-13-2

Annexe de la fiche de données de sécurité No.: 11 000 000

Norma® Professional

art.N°	nom du produit	C.I.		Numéro CAS
11350	teinte violet de cobalt			
11352	violet foncé	PV23	Dioxazine	6358-30-1
11400	bleu indanthrène	PB60	Bleu d'Indanthrène	81-77-6
11402	bleu d'outremer foncé	PB29	Bleu d'outremer	57455-37-5
11404	bleu d'outremer clair	PB29	Bleu d'outremer	57455-37-5
11406	bleu roi	PW6; PB29	Dioxyde de titane; Bleu d'outremer	13463-67-7; 57455-37-5
11408	bleu de cobalt foncé	PB74	Phenakite (Co, Zn, Si)	68412-74-8
11410	bleu de cobalt clair	PB28	Spinelle (Co, Al)	1345-16-0
11412	teinte bleu de cobalt	PB29; PW4; PB15:6	Bleu d'outremer; Oxyde de zinc; Phthalocyanine (Cu)	57455-37-5; 1314-13-2; 147-14-8
11414	bleu céruléum de cobalt	PB35	Spinelle (Co, Sn)	68187-05-3
11416	indigo	PB60; PR101	Bleu d'Indanthrène; Rouge d'oxyde de fer	81-77-6; 1309-37-1
11418	bleu de Prusse	PB27	Komplex fer cyano	14038-43-8; 25869-98-1
11420	bleu phtalo	PB15:3	Phthalocyanine (Cu)	147-14-8
11422	bleu de céruléum	PW4; PW6; PB15:3; PG18	Oxyde de zinc; Dioxyde de titane; Phthalocyanine (Cu); Hydrate d'oxyde de chrome	1314-13-2; 13463-67-7; 147-14-8; 12001-99-9
11424	bleu d'azur	PW6; PW4; PB15:3	Dioxyde de titane; Oxyde de zinc; Phthalocyanine (Cu)	13463-67-7; 1314-13-2; 147-14-8
11426	turquoise de cobalt	PG50	Spinelle (Co, Ni, Zn, Ti)	68186-85-6
11500	vert phtalo	PG7	Phthalocyanine (Cu, Cl)	1328-53-6
11502	vert viridian (émeraude)	PG18	Hydrate d'oxyde de chrome	12001-99-9
11504	vert émeraude	PG18; PW6; PG36; PG50	Hydrate d'oxyde de chrome; Dioxyde de titane; Komplex phthalocyanine (Cu, Cl, Br); Spinelle (Co, Ni, Zn, Ti)	12001-99-9; 13463-67-7; 14302-13-7; 68186-85-6
11506	teinte vert de Schweinfurt	PY216; PB28; PG19; PG18	Rutile (Zn, Sn); Spinelle (Co, Al); Spinelle (Co, Zn); Hydrate d'oxyde de chrome	85536-73-8; 1345-16-0; 8011-87-8; 12001-99-9
11508	vert permanent	PY151; PG7	Benzimidazolone; Phthalocyanine (Cu, Cl)	61036-28-0; 1328-53-6
11510	vert jaune permanente	PY184; PB36; PY150	vanadate de bismuth; Spinelle (Co, Al, Cr); Complexe nickel azoïque	14059-33-7; 68187-11-1; 68511-62-6
11512	vert olive	PY42; PB60; PY150	Hydrate d'oxyde de fer; Bleu d'Indanthrène; Complexe nickel azoïque	20344-49-4; 81-77-6; 68511-62-6
11514	vert de vessie	PB60; PY150	Bleu d'Indanthrène; Complexe nickel azoïque	81-77-6; 68511-62-6
11516	vert oxyde de chrome	PG17	Hematite (Cr)	1308-38-9
11518	terre verte	PY42; PBr7/PG23; PG18	Hydrate d'oxyde de fer; Pigment de terre; Hydrate d'oxyde de chrome	20344-49-4; -; 12001-99-9
11600	ocre clair naturel	PY42; PBr7/PG23; PG18	Hydrate d'oxyde de fer; Pigment de terre; Hydrate d'oxyde de chrome	20344-49-4; -; 12001-99-9
11600	ocre clair naturel	PY42/PY43	Hydrate d'oxyde de fer	20344-49-4
11602	ocre jaune	PY42; PBr24	Hydrate d'oxyde de fer; Rutile (Ti, Cr, Sb)	20344-49-4; 68186-90-3
11604	ocre transparent	PY42	Hydrate d'oxyde de fer	20344-49-4
11606	ocre d'or	PY42; PBr7/PY43	Hydrate d'oxyde de fer; Pigment de terre	20344-49-4; -
11608	terre de Sienne naturelle	PY42/PY43	Hydrate d'oxyde de fer	20344-49-4
11610	terre de Sienne brûlée	PBr7	Pigment de terre	-
11612	rouge anglais	PR101	Rouge d'oxyde de fer	1309-37-1
11614	terre rouge	PR101	Rouge d'oxyde de fer	1309-37-1
11616	tête morte	PR101	Rouge d'oxyde de fer	1309-37-1

Annexe de la fiche de données de sécurité No.: 11 000 000

Norma® Professional

art.N°	nom du produit	C.I.		Numéro CAS
11618	rouge-brun transparent	PR101	Rouge d'oxyde de fer	1309-37-1
11620	brun agate	PR101	Rouge d'oxyde de fer	1309-37-1
11622	terre d'ombre naturelle	PBr7	Pigment de terre	-
11624	terre d'ombre brûlée	PBr7	Pigment de terre	-
11626	brun van Dyck	PR101; PR179; PBk7	Rouge d'oxyde de fer; Pérylène; Suie	1309-37-1; 5521-31-3; 1333-86-4
11700	noir neutre	PR179; PG7	Pérylène; Phthalocyanine (Cu, Cl)	5521-31-3; 1328-53-6
11702	noir d'oxyde de fer	PBk11	Noir d'oxyde d fer	1317-61-9
11704	noir d'ivoire	PBk9	Produit de carbonisation d'origine animal	8021-99-6
11706	gris de Payne	PBk9; PV23; PB29	Produit de carbonisation d'origine animal; Dioxazine; Bleu d'outremer	8021-99-6; 6358-30-1; 57455-37-5
11708	gris chaud	PW6; PG17; PR101	Dioxyde de titane; Hematite (Cr); Rouge d'oxyde de fer	13463-67-7; 1308-38-9; 1309-37-1
11710	gris froid	PW6; PBk11; PG18; PY42	Dioxyde de titane; Noir d'oxyde d fer; Hydrate d'oxyde de chrome; Hydrate d'oxyde de fer	13463-67-7; 1317-61-9; 12001-99-9; 20344-49-4
11800	argent		Aluminium	-
11802	or classique		Mica	-
11804	bronze		Mlca	-